

LES RÉSERVES, ON LES PRÉSERVE

Communes du SIEVI



CRISE SÉCHERESSE

AFIN D'ÉVITER UNE RUPTURE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, TOUS LES ACTEURS SONT APPELÉS À SE MOBILISER



Voici les restrictions de consommation d'eau imposées par l'arrêté préfectoral



ARROSAGE des jardins d'agrément

Interdit

ARROSAGE Des potagers

interdit

(sauf irrigation en goutte-à-goutte interdite entre 8h et 20h)



LAVAGE des véhicules

interdit



REMPLISSAGE
ET REMISE À NIVEAU
des piscines et spas

Interdit

(sauf remise à niveau pour raison sanitaire sur accord Agence Régionale de Santé)



FONTAINES

fermées

(sauf circuit fermé ou bouton poussoir)



LAVAGE de voirie terrasses, et facade

interdit

(sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité)

